

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----  
Séance du 29 mars 2011

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD).

Membre absent (1) : Mme LECOMTE LE GRAND

Date de convocation : 22 mars 2011

**Délibération n° : 14-2011**

**Objet** : Sessad Centre Aurore de l'Acodège – convention de mise à disposition d'un professionnel pour les actions de formations des animateurs de l'accueil de loisirs du centre social Balzac

Dans le cadre de la formation continue des animateurs en centres de loisirs, le Sessad Centre Aurore de l'Acodège met à disposition, gracieusement, de l'accueil de loisirs du centre social Balzac, un professionnel (éducatrice spécialisée, éducatrice de jeunes enfants, psychologue ou rééducateur) pour des actions de formations en lien avec les problématiques des enfants accueillis et/ou le questionnement des animateurs.

Il est prévu d'organiser une intervention par trimestre ou à la demande en cas de besoin spécifique.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- approuvent le projet de convention de partenariat avec le Sessad Centre Aurore de l'Acodège pour l'année 2011,
- autorisent le Président ou son représentant légal à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale,
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer la convention définitive et tous les actes à intervenir pour son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

- 7 AVR. 2011



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général,



Francis OUDOT

Destinataires :  
Préfecture : 1  
Registre : 1  
DISH : 1  
Finances : 1  
Receveur Municipal : 2

**PUBLIÉ LE** 30 MARS 2011